

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique à l'Hôtel de ville de Westmount (4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount)
 - ❖ Plus d'une vingtaine de citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée à 21 h.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Présentation des participants
2. Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot (15 minutes)
3. Retour sur les questions
 - Suspension du prolongement des murs antibruit temporaires sur la rue Addington et l'av. Prud'homme et habillage des murs en place
 - Responsable sécurité piétons et cyclistes au sein du projet
 - Entrée de la rue Saint-Jacques vers l'A-15 nord
 - Utilisation de la rue Avon par les camions de l'entreprise Parmalat
 - Camions et déneigeuses – caméras et garde-fous
 - Matériaux utilisés pour les murs antibruit permanents pour éviter la réverbération du bruit
 - Travaux causant des vibrations – secteur de l'av. Greene
 - Piste cyclable – secteur du Complexe récréatif Gadbois – non-respect de la signalisation par les automobilistes
 - Ajustements détour piéton et propreté – secteur de la rue Saint-Jacques et du Home Dépôt
 - Bande cyclable – chemin Glen / rue De Courcelle
4. Suivi des travaux et entraves du projet Turcot
 - Reconstruction du pont Saint-Jacques
 - Mesures d'atténuation – propreté et contrôle de la poussière
 - Travaux – secteur de l'avenue Greene
 - Fermeture temporaire de l'avenue Greene
 - Travaux en continu – secteur Est : Mesures d'atténuation
 - Pont du canal de Lachine
5. Période de questions
6. Clôture de la rencontre

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document, lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 8 août 2017.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
Mme Malaka Ackaoui	
Mme Jill Precesky	
M. Daniel Lambert	
Mme Brigitte Stock	
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)	
Mme Sandra Sultana	Direction adjointe de la mise en œuvre de la reconstruction en mode conception-construction
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. David Maréchal	Directeur — qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice — maintien de la mobilité
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
M. James Byrns	Chef de division – Grands Projets
M. Pascal Trottier	Chef de division - Études techniques (arr. CdN-NDG)
<i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i>	
M. Michael McDermott	Sergent – poste de quartier 11
<i>Ville de Westmount (VdW)</i>	
M. Jonathan Auger	Agent technique en circulation et stationnement
<i>Ville de Montréal-Ouest</i>	
M. Demetrios Georgiou	Lieutenant – Service de sécurité publique

Octane Stratégies

M. Pierre Guillot-Hurtubise

Associé principal (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot

<p>Daniel Lambert (CMC) – Il a tenu à remercier le Ministère pour la visite du chantier pour les membres du comité qui a eu lieu le 17 mai dernier. Il s'est dit impressionné par cette visite qui lui a permis de constater l'ampleur et la complexité du projet. Il a aussi profité de l'occasion pour féliciter les équipes qui ont sécurisé la piste cyclable sur le chemin Glen.</p> <p>Il demande que la borne-fontaine qui fuit sur le chemin Glen soit réparée rapidement, car cela crée de la boue qui peut devenir une source de danger pour les cyclistes.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que des équipes travaillent pour régler le problème ou du moins dévier l'eau pour ne pas qu'elle atteigne la piste cyclable. Il ajoute qu'il fera un suivi.</p>
<p>Jill Precesky (CMC) – Elle tenait à remercier la Ville de Montréal en particulier James Byrns pour le travail dans le secteur, entre autres pour l'intersection du chemin Upper-Chine et de la rue Girouard.</p> <p>Elle aimerait savoir ce qui arrive avec la pétition de 700 noms des citoyens du secteur de Saint-Raymond qui a été déposée à l'Arrondissement.</p>	<p>Russell Copeman (maire de NDG) – Il dit que le processus du PPU Saint-Raymond est relancé par l'Arrondissement. Mais il ne s'attend pas à une publication avant 2018 étant donné les élections municipales à l'automne.</p>
<p>Jill Precesky (CMC) – Concernant les citoyens habitant au coin des rues Saint-Jacques et Girouard, elle demande ce qui</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle indique que les travaux d'aqueduc sont terminés et que le mur antibruit a été remis à sa place.</p>

sera fait pour améliorer leur situation et où en sont les travaux.	Elle précise qu'il restera en place jusqu'à la fin de la reconstruction du pont Saint-Jacques prévu pour 2018.
Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande plus de détails avec des plans du futur rond-point au bout de l'avenue Prud'homme.	Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il est possible de voir le rond-point dans la présentation 3D disponible sur le site Web de Turcot. Pour ce qui est d'une présentation avec des plans, elle ajoute qu'elle fera la vérification.
Malaka Ackaoui (CMC) – Elle dit qu'il y a beaucoup de graffiti sur les murs de soutènement permanent, entre autres celui de Saint-Jacques. Elle demande comment fonctionne l'entretien de ces murs.	Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que l'enlèvement de graffiti se fait constamment. Elle ajoute que les nouveaux murs sont enduits d'une protection qui facilite l'enlèvement, mais n'empêche toutefois pas les gens de faire des graffiti.
Malaka Ackaoui (CMC) – Elle propose que planter des vignes près des murs.	Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que sa suggestion est prise en note.

Retour sur les questions du dernier comité

Pour plus de détails visuels, nous nous invitons à consulter le document de présentations disponible dans la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

- Suspension du prolongement des murs antibruit temporaires sur la rue Addington et l'av. Prud'homme et habillage des murs en place

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'après évaluation des niveaux sonores qui sont à l'intérieur des niveaux permis, la décision a été prise de ne pas prolonger les murs. Elle ajoute toutefois qu'il est possible que la situation soit réévaluée advenant la réception de nombreuses plaintes. Elle précise que les murs en place seront conservés et que leur retrait se fera après la reconstruction du pont Saint-Jacques. Elle conclut en précisant que l'Arrondissement regarde la possibilité de faire un projet de murale sur le mur.

- Responsable sécurité piétonne et cycliste au sein du projet

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'un employé de la Direction du projet Turcot en mobilité portera une attention particulière aux détours piétons et cyclistes.

Daniel Lambert (CMC) – Il demande depuis quand la personne responsable de la sécurité des piétons et des cyclistes du Ministère est-elle en fonction.	Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'une personne a été assignée à la tâche quelques jours après la demande faite au comité de bon voisinage du 27 mars.
--	--

<p>Daniel Lambert (CMC) – Il se demande alors pourquoi elle n'a pas vu la problématique de la borne-fontaine.</p> <p>Daniel Lambert (CMC) – Il dit que le service Turcot commentaires n'est pas utile pour ce genre de demande.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il doit déposer la demande par l'adresse courriel Turcot commentaires.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que le service Turcot commentaires permet un meilleur suivi des demandes.</p>
---	---

- Entrée de la rue Saint-Jacques vers l'A-15 nord

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique que la géométrie a été faite pour permettre le virage à gauche pour les usagers en provenance de l'ouest afin d'emprunter l'A-15 nord. Elle ajoute toutefois que la décision finale reviendra à la Ville de permettre ou non le mouvement.

- Utilisation de la rue Avon par les camions de l'entreprise Parmalat

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle indique que le Ministère a pris contact avec l'entreprise pour discuter des trajets utilisés. Le Directeur des opérations de la compagnie a précisé qu'ils font affaire avec des camionneurs par contrat. Ils seront encouragés à utiliser l'entrée par la rue Notre-Dame (Saint-Jacques en est, Sainte-Anne-de-Bellevue, Angrignon, puis entrée Notre-Dame). Elle précise que l'entreprise demeure toutefois libre d'emprunter les routes autorisées. Elle signale que le suivi sera fait directement avec le citoyen.

- Camions et déneigeuses – caméras et garde-fous

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle signale que des vérifications ont été effectuées avec la Direction concernée au Ministère à savoir si des démarches visant l'ajout de caméras et de garde-fou sur les véhicules lourds sont en cours. Les problématiques de sécurité des usagers vulnérables autour des véhicules lourds touchent divers volets, notamment la sensibilisation, l'éducation, les infrastructures, la signalisation, les aménagements routiers et le véhicule en tant que tel. Il s'agit d'une problématique complexe. Elle souligne que le Ministère privilégie la recherche d'une solution permettant d'éviter les collisions, plutôt qu'une solution visant à en amoindrir les conséquences en certaines circonstances. À cet effet, l'ajout de miroirs sur les véhicules afin de donner une meilleure visibilité au chauffeur est actuellement à l'essai. Elle informe qu'elle n'entrera pas davantage dans le détail, le sujet dépassant largement le projet Turcot, mais qu'elle souhaitait faire part que les équipes du Ministère travaillent en continu pour améliorer la sécurité des usagers vulnérables.

<p>Daniel Lambert (CMC) – Il se dit surpris de l'utilisation seulement des miroirs et garde-fous. Il demande un suivi des évaluations (par exemple pour les caméras) lors d'un prochain comité. Dans le cadre du projet Turcot, il propose un projet-pilote ou au minimum un</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'actuellement les caméras ne sont pas autorisées par Transport Canada, dans ce contexte, le Ministère fait une évaluation plus globale. Elle ajoute qu'un suivi sera fait sur les évaluations en cours lors d'un prochain</p>
---	--

suivi.	comité.
--------	---------

- Matériaux utilisés pour les murs antibruit permanents pour éviter la réverbération du bruit

David Maréchal (KPHT) – Il indique que le mur antibruit le long de la route 136 ouest a été pris en compte dans l'étude de bruit et n'augmente pas le niveau de bruit par réverbération.

- Travaux causant des vibrations – secteur de l'av. Greene

David Maréchal (KPHT) – Il énumère les travaux qui ont causés des vibrations dans le secteur : les caissons du mur de soutènement qui se connecte à l'A-720 existante, le démantèlement du côté ouest de l'avenue Greene et les caissons du pont d'étagement R-136, côté est de l'avenue Greene. Il dit avoir ressorti les données et qu'il n'y a pas eu de dépassement c'est-à-dire une valeur plus élevée que 2mm/s. Il n'y a donc pas eu d'impact au niveau structural et pour les citoyens les vibrations n'étaient pas assez élevées pour déranger. Il conclut en disant que si des dépassements sont observés, l'équipe travaille pour régler le problème.

- Piste cyclable – secteur du Complexe récréatif Gadbois – non-respect de la signalisation par les automobilistes

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle mentionne que la problématique avait été constatée à l'automne 2016. Depuis de la signalisation a été ajoutée sur le terrain ainsi que de la présence policière entre novembre 2016 et février 2017. Lors de la dernière réunion du 27 mars, le chemin de la Côte Saint-Paul était fermé depuis le 28 février, il n'y avait donc plus de circulation automobile. Elle annonce qu'il prévoit rouvrir le chemin de la Côte-Saint-Paul à la fin du printemps, et à ce moment, KPHT compte ajouter un dos d'âne avant le panneau d'arrêt afin d'obliger les automobilistes à arrêter.

Daniel Lambert (CMC) – Il demande quand les travaux sur le chemin de la Côte-Saint-Paul seront terminés.	Sylvie Gervais (KPHT) – Elle fait savoir que les travaux se termineront au courant de l'été.
---	---

- Ajustements détour piéton et propreté – secteur de la rue Saint-Jacques et du Home Dépôt

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle indique que le chemin de détour conflictuel entre le chantier du Ministère (rue Saint-Jacques) et KPH Turcot a été revu avec les différents intervenants et des ajustements ont été apportés. Concernant la propreté du détour piéton, elle souligne qu'un effort constant est effectué. Elle ajoute que David Maréchal de KPHT présentera dans quelques diapositives les mesures qu'y ont été déjà mises en place et celles qui suivront au cours des prochaines semaines et prochains mois.

Présentation par Ville de Montréal des mesures d'apaisement de la circulation – secteur NDG

Présentation des travaux par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter les présentations faites lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

Période de questions

<p>Russell Copeman (maire de NDG) – Il dépose au comité la réponse à la lettre envoyée au Maire de l'Arrondissement CDN-NDG le 24 mars par le Comité citoyen NDG et déposée au comité de bon voisinage le 27 mars dernier. La lettre traitait de la sécurisation des lieux à haute densité piétonne.</p>	
<p>Brigitte Stock (CMC) – Elle demande si pour les travaux au niveau de l'avenue Greene et ceux sur la route 136 il y aura un avis distribué aux résidents de la Ville de Westmount.</p> <p>Brigitte Stock (CMC) – Elle dit qu'un avis a été distribué dans le sud, mais pas dans la Ville de Westmount pour les travaux de la route 136 et que certains citoyens sont directement touchés.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique que normalement pour des travaux à long terme il y a de la publicité et les avis aux résidents sont distribués seulement lorsque les citoyens sont directement touchés.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Nous prenons votre demande en note.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il aimerait savoir si les détecteurs de vitesse enregistrent les données.</p>	<p>Pascal Trottier (VdM) – Il confirme que sur les appareils les plus récents il est possible d'extraire les données.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il demande si sur le chemin Upper-Lachine, le trajet restera ouvert aux cyclistes et piétons.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il soutient que la décision n'a pas encore été prise.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle dit que les citoyens attendent depuis longtemps des plans avec des améliorations pour le chemin Upper-Lachine et le réaménagement de Vendôme. Elle se dit déçue du peu de développement.</p>	<p>Russell Copeman (maire de NDG) – Il affirme qu'il n'y aura pas de plan avant que le pont Saint-Jacques soit rouvert.</p>

<p>Jill Precesky (CMC) – Elle ajoute que les citoyens demandent des plans depuis 10 ans, par exemple au niveau des boulevards Décarie et Maisonneuve. Elle réclame d’avoir des plans concrets.</p>	
<p>Citoyenne – Elle demande au Ministère de respecter ses engagements et de remettre le projet de la dalle-parc dans le projet Turcot.</p> <p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il demande quelle est la date limite pour que KPHT construise la dalle-parc. Il aimerait comprendre la raison exacte pour laquelle la dalle-parc a été retirée du projet. Puis, il propose d’aménager des rues dans l’ancienne cour Turcot avec une piste cyclable reliée à la dalle-parc.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que le sujet a déjà été abordé et qu’il n’y a rien de nouveau à ajouter sur la dalle-parc. Elle souligne que la dalle-parc n’est pas au contrat de KPHT et s’il y a un développement ce sera après le projet Turcot.</p> <p>Pierre Guillot-Hurtubise (Octane Stratégies) – Il demande aux citoyens de ne plus aborder la question lors du comité, car il s’agit actuellement d’un enjeu politique auxquels les fonctionnaires ne peuvent pas répondre. Il précise que la question sera discutée ailleurs au niveau politique.</p>
<p>Citoyenne – Elle demande quelles seront les dates de la consultation pour la falaise.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que la consultation n’aura pas lieu cet été, mais probablement à l’automne. Elle fera les vérifications pour le prochain comité.</p>
<p>Citoyenne Montréal-Ouest – Elle demande s’il y aura un mur antibruit au fond de la rue Brock Sud, car le bruit fait par les trains du CN est affreux.</p> <p>Citoyenne Montréal-Ouest – Elle demande aussi un mur antibruit sur la promenade Ronald contre la poussière et le bruit causé par les travaux. Elle demande l’utilisation du bruit blanc comme dans certains secteurs.</p> <p>Citoyenne Montréal-Ouest – Elle aimerait savoir quand cessera le dynamitage. Elle ajoute qu’il y en avait encore il y a environ 10 jours.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle mentionne qu’une analyse est présentement en cours à ce sujet.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il dit qu’il y a une station sonore au coin de l’avenue Brock Sud / promenade Ronald et que pour l’instant il n’y a pas de dépassement dans le secteur. Il dit qu’il n’y a pas d’utilisation du bruit blanc pour la machinerie puisqu’il n’y a pas de dépassement. Il dit comprendre l’impact et qu’il fera un suivi de même que pour la poussière dans le secteur.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il affirme que le dynamitage devrait être terminé, mais qu’il fera un suivi.</p>

<p>Citoyenne Montréal-Ouest – Elle demande que l'accès de Brock Sud au boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue ne s'ouvre pas en septembre, mais en même temps que les autres accès. Elle affirme que ça sera très dommageable pour les citoyens du secteur.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que sa demande est prise en note.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il demande si lors du démantèlement de l'autoroute 720 ouest il y aura fermeture de la sortie Saint-Jacques.</p> <p>Russell Copeman (maire de NDG) – J'ai été informé que la sortie serait fermée.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que la planification est en cours. Elle dit que ça sera présenté lors d'une prochaine rencontre.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que le démantèlement va amener la fermeture de la sortie, mais qu'elle n'a pas les détails pour l'instant, car les décisions finales n'ont pas été prises.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il demande à la Ville de Montréal qui sera responsable de la falaise Saint-Jacques.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il dit que les responsables seront les Arrondissements du Sud-Ouest et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce ainsi que la Ville-centre.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il se demande si le démantèlement de l'autoroute 20 fait partie du contrat de KPHT.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle précise que le démantèlement de l'ancienne autoroute ne figure pas au contrat de KPHT. Elle dit que cet aspect est présentement en planification et qu'elle n'a pas plus d'informations pour l'instant.</p>
<p>Citoyen Montréal-Ouest – Il dit qu'actuellement il y a beaucoup de bruit au niveau du chemin de fer dans Montréal-Ouest. Il aimerait savoir ce qui se passe.</p> <p>Citoyen Montréal-Ouest – Il aimerait obtenir plus d'informations sur la reconstruction de l'échangeur Montréal-Ouest.</p> <p>Citoyen Montréal-Ouest – Il demande plus d'information sur le trajet de la piste cyclable dans le secteur.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que des vérifications seront faites sur les opérations actuelles du CN dans le secteur de Montréal-Ouest.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'il y a des travaux dans le secteur un peu chaque année. Elle précise que pour la reconstruction de l'échangeur les travaux sont en cours de planification et prévus pour 2019-2020.</p> <p>James Byrns (VdM) – Il précise que la piste cyclable empruntera l'avenue Brock Sud jusqu'au boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue, rue Notre-Dame Ouest qui se rendra jusqu'au la piste du canal de Lachine.</p>

<p>Citoyen – Il demande plus d'information sur l'aménagement de la falaise Saint-Jacques et l'impact sur l'écosystème.</p> <p>Citoyen – Il demande s'il y a eu des amendes émises pour des travaux non conformes.</p> <p>Citoyen – Il aimerait aussi savoir pourquoi les chemins de fer ont été déplacés.</p> <p>Citoyen – Il désire savoir quand sera donnée l'information sur les consultations publiques pour la falaise Saint-Jacques.</p> <p>Citoyen – Il demande le coût pour construire des liens cyclables.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que pour l'aménagement paysager de la falaise Saint-Jacques, il y a eu des présentations lors des comités précédents et que l'information est disponible sur le site Web de Turcot.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Concernant les avis d'infractions, elle mentionne qu'aucun avis n'a été émis, car les travaux ont été faits de manière conforme tel que prévu.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que plusieurs études ont été faites ultérieurement et que le choix de déplacer le chemin de fer a été fait pour dégager un espace de développement.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que le ministère reviendra sur le sujet à la prochaine rencontre.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'on revient encore sur la dalle-parc et qu'il n'y a rien à ajouter pour l'instant.</p>
<p>Citoyen Montréal-Ouest – Pour l'utilisation de la rue Avon par les camions de l'entreprise Parmalat. Il aimerait savoir si le Ministère a le droit de réglementer la circulation des camions.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que le Ministère ne peut pas interdire la circulation des camions, mais le Ministère a sensibilisé l'entreprise.</p>
<p>Citoyen – Il demande où sera déviée la circulation lors du démantèlement de l'A-720 ouest.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que la situation est en cours d'analyse et que l'information sera transmise lors du changement de phase à l'automne.</p>
<p>Citoyen – Il souhaite savoir quel sera l'échéancier pour la murale sur le mur antibruit sur la rue Addington.</p> <p>Citoyen – Il dit que l'entretien du mur sur la rue Addington est déficient et que cela cause des problèmes de sécurité.</p> <p>Citoyen – Il souligne qu'à l'intersection du boulevard Décarie et du chemin Upper-Lachine, malgré la présence policière, il y a un problème de circulation.</p>	<p>Pascal Trottier (VdM) – Il dit que la Ville est présentement à la recherche d'un organisme pour effectuer la murale.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que c'est noté et que des vérifications seront faites.</p> <p>James Byrns (VdM) – Il indique qu'il fera une vérification.</p>

<p>Citoyen – Il désire émettre un commentaire suite à la question d'un citoyen sur le déplacement du chemin de fer. Il dit que dans la cour Turcot il existe depuis 150 ans une bande d'un quart de kilomètre de sol stabilisé par le CN. Il dit toutefois que le Ministère a choisi de pousser les voies en élargissant de 15 hectares. Il ajoute qu'il s'agit d'une précision pour informer les gens dans la salle et qu'il n'attend pas de réponse.</p>	<p>Pierre Guillot-Hurtubise (Octane Stratégies) – Il le remercie pour son intervention.</p>
<p>Citoyen Montréal-Ouest – Il aimerait savoir à long terme quel sera l'aménagement de la rue Brock Sud : réouverture de l'accès à l'autoroute 20 ? Deux voies? Sens unique?</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle pense que la rue Brock Sud sera à sens unique jusqu'au boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue et l'accès à l'autoroute 20 se fera par l'échangeur. Elle va tout de même reconfirmer l'information.</p>

Prochaine rencontre du comité : 8 août 2017
À noter que la rencontre aura lieu à NDG.